

Département de l'Aude

Arrondissement de

CARCASSONNE

Domaine finances

locales

Sous-domaine

Décisions budgétaires

Nombre de membres en

exercice : 10

Nombre de membres

présents : 9

Nombre de votants : 9

Date de la convocation

du Conseil Municipal :

17 février 2023

Affichage en date du 17

février 2023

Séance du 27 FEVRIER

2023

Objet : affectation du

résultat 2022 sur le

budget 2023

Certifiée exécutoire

Par réception en

Préfecture le :

Affiché le :

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le 10/03/2023

ID : 011-211103130-20230227-2023_3-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE RICAUD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023/3

L'an deux mille-vingt-trois, le vingt-sept du mois de février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Ricaud, dûment convoqué, s'est réuni publiquement en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Nicole MARTIN Maire.

Etaient présents : Mesdames MARTIN Nicole, Solange GODARD, Line SALLES, Monique CRUZEL, Messieurs Jean-Luc HENNEBELLE, Michel CALVEL, Bernard PEDUSSAUD, Éric CROS, Jean-Joseph AYRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : Williams ROUQUET

Monsieur Michel CALVEL a été désigné secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2023/2 du conseil municipal en date du 27/02/2023 portant approbation du Compte Financier Unique 2022

Après avoir entendu le compte financier unique 2022,

Constatant que le compte financier unique présente un excédent cumulé de fonctionnement de l'exercice 2022 de +295732.94 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame le Maire

Et après en avoir délibéré

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement +295732.94 € comme suit :

Compte 002 en section de fonctionnement : 217275.97 €

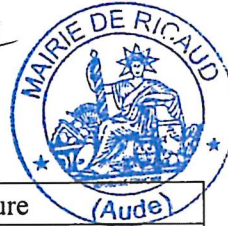
Compte 1068 en section d'investissement : 78456.97 €

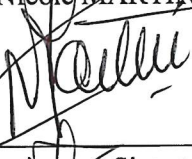
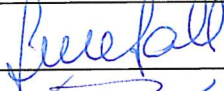
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9
VOTE : CONTRE 0 POUR 9 ABSTENTION 0
Date de convocation : 17/02/2023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents au registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L2221-7 et L2121-7 du C.G.C.T.

Ricaud le 27 février 2023

Le Maire
Nicole MARTIN



Nom Prénom des conseillers présents et ayant voté	Signature
Nicole MARTIN Maire	
Jean-Luc HENNEBELLE Maire adjoint	
Michel CALVEL, Maire-adjoint et secrétaire de séance	
Eric CROS, conseiller municipal	
Line SALLES, conseillère municipale	
Solange GODARD, Conseillère municipale	
Monique CRUZEL conseillère municipale	
Bernard PEDUSSAUD, Conseiller municipal	
Jean Joseph AYRAUD, conseiller municipal	
Williams ROUQUET, conseiller municipal	Absent excusé